

Projets



du temps long

Chères et chers collègues,

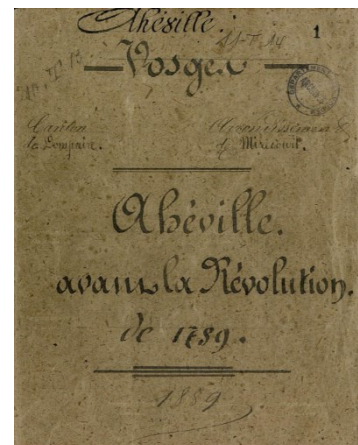
En cette période exceptionnelle, je vous propose deux projets en lien avec le temps long. L'un pour un retour vers le passé, l'autre, ancré dans le présent, pour se projeter dans l'avenir. Si vous décidez de participer à l'un et/ou à l'autre, vous pourrez associer vos élèves à ces activités de questionnements autour du temps et de l'histoire.

Pierre Fetet, chargé de mission histoire-géographie-EMC 88

Projet 1 - Ma commune avant 1789

En 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution française, tous les instituteurs de toutes les communes de France ont été appelés à écrire une monographie, c'est-à-dire une étude complète et détaillée, sur l'état de leur commune avant 1789. À cette époque, les enseignants étaient souvent secrétaires de mairie et avaient accès aux archives communales conservées localement. 416 monographies concernant notre département, rédigées dans des cahiers d'écoliers, sont actuellement conservées aux Archives départementales des Vosges. Elles sont consultables en ligne sur le site des Archives à cette adresse :

<https://archives.vosges.fr/recherche-en-ligne/base-de-donnees-et-images-numerisees>



L'idée de ce projet est de transcrire ces cahiers manuscrits en documents numériques. Pour une personne seule, cela serait une tâche très longue. C'est pourquoi cela n'a jamais été entrepris. Mais si l'effort est réparti, cela peut aller très vite.

Concrètement, si vous décidez de faire participer votre classe, il vous faudra vous inscrire auprès du [service éducatif des Archives](#) par un simple courriel. Puis une monographie ou une partie de monographie vous sera attribuée (selon le nombre de classes inscrites par commune). Vous aurez alors à choisir quelques pages ou quelques extraits du cahier de votre commune pour que la transcription soit réalisable et adaptée au niveau de vos élèves. Il ne faut évidemment pas les décourager avec une tâche trop importante ou trop difficile. Il faut aussi que le texte qu'ils transcrivent ait du sens pour eux. Charge à vous ensuite de corriger le cas échéant et de rassembler les transcriptions sur un même fichier texte. De votre côté, vous faites également votre part de transcription afin de proposer au final une transcription totale du cahier de votre commune ou d'un chapitre le cas échéant.

Une fois terminé, vous fournissez au service éducatif votre tapuscrit numérique en mentionnant les noms et prénoms de toutes les personnes qui auront participé à la transcription (professeurs, élèves, parents). A la fin de la période de confinement, l'ensemble des monographies qui auront été transcrites seront reliées dans un document unique qui formera une nouvelle ressource numérique pour les chercheurs et les historiens. Si toutes les monographies sont transcrites, l'ensemble pourra former un nouveau dictionnaire, celui des communes des Vosges à la veille de la Révolution.

- [S'inscrire au projet ou demander un renseignement](#)
- [En savoir plus sur les monographies des instituteurs de 1889](#)

Projet 2 - Les mémoires du confinement

Nous vivons un épisode exceptionnel, qui est déjà l'Histoire. Participez à la collecte #memoiredeconfinement ! Envoyez par méi à vosges-archives@vosges.fr vos témoignages, récits, photos (pdf et jpg 200ko max) ou vidéos (20 Mo), nous les conserverons pour l'éternité !



Les Archives départementales des Vosges ont lancé [un appel](#) public pour réaliser une collecte de témoignages de confinement. Le principe consiste à collecter des récits, des photographies, des dessins – sous la forme de fichiers PDF ou JPEG – bref, des témoignages de toutes sortes produits par la population contrainte à rester chez elle pour lutter contre l'épidémie.

L'idée est que vous pouvez participer, en tant qu'enseignant, à ce recueil de données. Vous pouvez proposer ce projet à vos élèves confinés et leur dire que les productions numériques faites dans le cadre des activités scolaires vont être archivées aux Archives départementales des Vosges, que ces documents, sources d'histoire vivante et donc sources précieuses, seront transmis aux archivistes par vos soins.

Concrètement, si vous décidez de faire participer votre classe, il vous faudra vous inscrire auprès du [service éducatif des Archives](#) par un simple courriel, recueillir les fichiers des élèves et les envoyer par courriel au service éducatif à la fin de chaque semaine ou à la fin du confinement, à votre choix. Après le dernier envoi, les Archives valideront cette remise par un bordereau de versement. Si vous le souhaitez, à l'issue du confinement, ce fonds pourra être complété par des supports papier et photographiques que vous pourrez collecter au retour des élèves en classe.

À un moment où vos élèves pourraient être lassés de cette situation de classe déplacée, cette idée de laisser une trace dans l'histoire pourra relancer leurs motivations dans le but de montrer aux historiens du futur ce que les enfants savent faire de mieux en 2020 !

Annexe - Informations sur la consultation des monographies communales (source : AD88)

Les monographies communales ont été réalisées à la fin du XIX^e siècle par les instituteurs français à la demande du ministère de l'Instruction publique dans le cadre de la préparation des expositions de l'Enseignement primaire public aux Expositions universelles de 1889 ou de 1900.

Des initiatives locales antérieures nées des sociétés savantes (de géographie, en particulier) semblent cependant avoir été le déclencheur de ce mouvement exceptionnel, favorisé également par la tendance de l'époque à un développement de l'histoire locale. Des inspecteurs d'académie, soucieux d'améliorer l'enseignement de la géographie, ont alors suscité la réalisation de mémoires ou de notices géographiques par leurs instituteurs. En 1877, le recteur Maggiolo entreprend une mission sur l'alphabétisation des Français et a l'idée de lancer une enquête auprès des instituteurs. Cette enquête, qui obtient un grand succès avec près de 16 000 réponses, a pu être le moteur de recherches nouvelles dans les archives communales.

Les monographies se développent dans les années 1883-1889 en vue de concours ou d'expositions scolaires locales, puis, pour figurer en bonne place à l'Exposition universelle de 1889. Il s'agit de montrer, à l'occasion du centenaire de la Révolution française, les progrès de l'instruction publique et l'efficacité des instituteurs pour enseigner l'histoire et la géographie. On espère d'autre part diffuser la culture dans les familles par l'intermédiaire des élèves. Dans les années 1890, le ministère de l'Instruction recommande alors la réalisation systématique d'une monographie communale par chaque instituteur ; des modèles imprimés de quatre pages sont élaborés pour aider les instituteurs à les rédiger. Une nouvelle série de monographies est réalisée de 1897 à 1900 pour participer à l'Exposition universelle de 1900.

Les monographies représentent une bonne photographie des villages de la fin du XIX^e siècle et constituent une base de travail pour des recherches approfondies. Elles représentent également un témoignage supplémentaire du rôle essentiel des instituteurs de Jules Ferry et des mentalités de l'époque.

La numérisation a porté sur les documents conservés sous les cotes 11 T 14 à 32. 416 entrées sont consultables en ligne ; elles sont cependant extrêmement disparates tant en terme de « contenu » (d'une simple lettre à une plusieurs centaines de feuillets), qu'en terme de qualité. L'ensemble mis à disposition représente environ 16 500 vues.